Sauvegarde Isère



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

SOMMAIRE

3 **Présentation des rapports 2025**

Rapport Moral du Président 3
Rapport d'activité du Directeur Général 5
Chiffres clés extraits du Rapport du Trésorier 9

10 **Présentation de l'association**

Histoire 10
Missions 11
Projet stratégique 2022 - 2025 11
Gouvernance 12
Activités des pôles 13
Implantation des établissements 14

15 **2025 au sein des établissements**

Pôle Famille 16
Pôle Hébergement 20
Pôle Handicap 22
Pôle Justice Pénale des Mineurs 24
Pôle Accueil Étrangers 26

28 **Administrateurs Ad Hoc**

30 **2025 au sein de la Direction générale**

Administration et Finances 31
Ressources Humaines 32
Services Généraux 34
Systèmes d'Information & Communication 35

36 **Principaux financeurs et partenaires**

37 **Annuaires de nos établissements**

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Pour la seconde année consécutive il en est de ma responsabilité de vous présenter le rapport moral du président de la Sauvegarde Isère.
A la suite de problème de santé JMD a été arrêté sur toute l'année 2025, et le conseil d'administration du 17 janvier 2025 m'a désigné président délégué. J'ai accepté avec honneur tout en mesurant l'importance de cette fonction.

Avec son retour en fin d'année 2025, nous avons continué notre duo de gouvernance, et il m'a laissé assurer l'écriture de ces quelques lignes du rapport moral.

Chaque année, ce rapport souligne les avancées réalisées de l'association, son évolution dans un contexte toujours instable, pointe les défis qui se présentent et réaffirme notre engagement collectif.

Dans la lignée des années précédentes, je souhaite rappeler que notre association puise sa force avant tout dans l'implication quotidienne de ses professionnels. Leur engagement, leur expertise et leur humanité demeurent le socle de la qualité de nos accompagnements, auprès des enfants, des adolescents et des familles que nous soutenons.

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'un contexte national pour les politiques sociales et médico-sociales. Les incertitudes, les difficultés de financement et les tensions persistantes autour de l'attractivité des métiers continuent d'impacter durablement notre secteur. Ces éléments contribuent à fragiliser les organisations et nécessitent une vigilance constante dans le pilotage de notre association.

Malgré ces contraintes, nos équipes ont, une nouvelle fois, démontré leur capacité d'adaptation et leur engagement sans faille. Elles ont permis de maintenir un niveau d'accompagnement élevé, au bénéfice de plusieurs milliers d'enfants, de jeunes et de familles, confirmant ainsi la place essentielle de notre association dans les politiques publiques départementales.

Les équilibres financiers de l'association demeurent globalement maîtrisés, témoignant d'une gestion rigoureuse et responsable. Néanmoins, les incertitudes pesant sur les financements imposent une vigilance accrue pour les années à venir.

Dans la continuité des dynamiques engagées ces dernières années, plusieurs axes ont structuré l'année 2025 :

- La consolidation des dispositifs via la signature du CPOM du Pôle Handicap qui souligne la qualité de nos accompagnements et la confiance de l'ARS,
- L'avis favorable de la commission d'appel à projet pour une seconde UEMA à Grenoble pour une ouverture en mars 2026,
- La consolidation des dispositifs comme le DMNA pour l'hébergement et l'accompagnement des mineurs non accompagnés, notamment sur la commune de Voiron,
- La poursuite des projets immobiliers visant à améliorer les conditions d'accueil et de travail :
  - Les travaux de réhabilitation du site de Lans en Vercors, pour le Centre Éducatif Renforcé avec le soutien et le financement de la PJJ,
  - La validation des travaux d'aménagement du site de la Sapinière à SMH, pour y développer l'activité du DMNA avec un soutien et un financement du CD,
  - Le projet d'acquisition d'une maison à Fontaine pour y développer l'activité Médiation et le Point Clef avec le soutien et le financement de la CAF.

Ces évolutions traduisent la volonté de l'association de rester en capacité d'innover tout en sécurisant ses fondamentaux ainsi que la confiance des financeurs qui nous soutiennent.

En conclusion, je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères :

- Aux salariés, pour leur engagement et leur professionnalisme,
- Aux cadres et directeurs, pour leur implication dans la conduite des projets,
- Aux administrateurs, pour leur investissement constant,
- À nos partenaires et financeurs, pour la qualité de leur dialogue et leur confiance.

L'année 2026 devra être une année de consolidation dans nos activités, mais aussi de transition, avec le départ de Claude DÉLY, dont j'ai pu apprécier son travail et ses qualités et qui a consacré à notre association de nombreuses années de sa carrière professionnelle, et l'arrivée d'une nouvelle directrice générale en la personne d'Anne-Claire MULLER, ainsi que le retour de notre Président Jean-Michel Detroyat à qui je souhaite un parfait rétablissement.

Dans un environnement toujours incertain, notre cap reste inchangé : défendre les droits des enfants, accompagner les plus fragiles et porter des valeurs de solidarité, d'humanité et de responsabilité.

Jean-Michel ROUMENOFF
Président délégué

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Dans un contexte social et économique toujours tendu et exigeant, la Sauvegarde Isère a poursuivi sa trajectoire de développement et de consolidation engagée depuis 2023. Si de nombreux indicateurs confirment la solidité et le dynamisme de l'association, ils ne doivent pas occulter les fragilités et les tensions qui traversent l'ensemble de nos activités.
Le déficit d'attractivité du secteur demeure une réalité persistante, malgré les efforts engagés pour renforcer la visibilité de nos métiers et soutenir les recrutements. Les difficultés concernent désormais tous les niveaux de responsabilité, des fonctions éducatives aux postes d'encadrement, et s'inscrivent dans la durée.
Par ailleurs, les perspectives budgétaires pour 2026 et 2027 suscitent de fortes inquiétudes, avec des annonces de restrictions significatives susceptibles d'affecter durablement nos dispositifs. Dans ce contexte, certaines orientations nationales, telles que la transformation des Centres Éducatifs Fermés (CEF) en Unités Judiciaires à Priorités Éducatives (UJPE), viennent renforcer les incertitudes et fragiliser des organisations déjà sous tension.
Dans cet environnement marqué par l'évolution des politiques publiques où les logiques éducatives peuvent être questionnées, l'association garde son cap fidèle à sa stratégie et ses valeurs et poursuit son développement.

Le Siège : continuité et structuration

Malgré des mouvements importants au sein des fonctions supports, la structuration du siège s'est poursuivie avec détermination.

L'absence prolongée de la Directrice Administrative et Financière, conjuguée au départ de la Directrice des Ressources Humaines en début d'année, a nécessité la mise en place d'organisations adaptées. Le recours à un cabinet comptable, relayé par la prise de fonction du cadre comptable début 2025, a permis de garantir la continuité et la qualité du suivi financier.

L'arrivée d'Amandine Touchais comme DRH en mai 2025 est venue relancer et structurer le projet de transformation de la fonction RH.

Parallèlement, plusieurs projets transversaux ont été conduits : déploiement d'outils de dématérialisation (YOOZ), solutions de paiement (Mooncard), structuration des processus de recrutement et du développement RH, ainsi que le changement du logiciel RH.

Le système d'information a également connu une évolution significative avec un changement de prestataire et la mise en place d'une organisation mutualisée autour d'un directeur du système d'information à temps partagé avec le CODASE et Saint-Agnès, renforçant la sécurisation et la modernisation des outils.

Pôle Handicap : de l'inclusion et de la co-construction.

L'année 2025 marque une étape importante avec le renouvellement du CPOM, qui vient préciser les objectifs et les moyens alloués à l'IME et au SESSAD, en cohérence avec les évolutions des besoins accompagnés.

Le pôle s'inscrit pleinement dans une dynamique de professionnalisation continue, en renforçant les compétences des équipes et en accompagnant les évolutions des pratiques. Plusieurs actions de formation structurantes ont ainsi été mises en œuvre au cours de l'année comme pour SERAFIN-PH (dispositif national qui vise à faire évoluer les modalités de financement du secteur en les articulant davantage aux besoins réels des personnes accompagnées et à leurs parcours, plutôt qu'aux seules structures).

Enfin, l'attention portée aux situations de double vulnérabilité (handicap croisé avec des troubles psychiques, des difficultés sociales ou des parcours de protection de l'enfance) témoigne d'une volonté affirmée d'adapter nos pratiques à la complexité croissante des situations accompagnées.

Cette dynamique s'est accompagnée d'une reconnaissance institutionnelle encourageante en fin d'année, avec la sélection par l'ARS de notre candidature dans le cadre de l'appel à projets pour l'ouverture d'une nouvelle UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme), implantée au sein de l'école de La Rampe. Ce projet vient renforcer notre engagement en faveur de l'inclusion scolaire précoce et du développement de réponses adaptées aux enfants avec troubles du spectre de l'autisme.

Pôle Hébergement : vers une stabilisation et une amélioration des pratiques

Le Village de l'Amitié a traversé, en 2025, une période de tension institutionnelle persistante, qui a conduit à engager une réorganisation de l'activité. Celle-ci s'est traduite par la fermeture d'un pavillon d'accueil et une réduction de la capacité, passée de 52 à 40 places en début d'année.

Cette organisation transitoire, vise avant tout à recréer les conditions d'une plus grande stabilité des équipes, en lien avec la mise en place de nouvelles modalités d'organisation du travail.

Les difficultés de recrutement, bien que toujours présentes, connaissent une évolution favorable, grâce notamment à l'accompagnement et au soutien du Conseil Départemental, qui contribuent à restaurer progressivement l'attractivité du dispositif.

Sur le site de Saint-Martin-d'Hères, cette dynamique se concrétise par une stabilisation des effectifs, avec des équipes désormais constituées intégralement de professionnels en contrat à durée indéterminée.

Enfin, la direction de pôle a engagé une démarche structurée d'amélioration continue de la qualité (DACQ), visant à harmoniser, à formaliser et à sécuriser les pratiques professionnelles, dans une logique de renforcement de la qualité de l'accompagnement.

Pôle Accueil Étranger : adaptation et structuration des réponses

En 2025, le CADA Le Cèdre a été confronté à une évolution des profils accueillis, caractérisée par une augmentation des situations de vulnérabilité, notamment sur le plan psychique et familial. Cette évolution s'accompagne d'une montée des problématiques de santé, avec l'apparition de situations particulièrement sensibles, telles que l'accompagnement de personnes en fin de vie, qui viennent interroger nos pratiques professionnelles.

Au sein du Dispositif des Mineurs Non Accompagnés (DMNA), l'activité a poursuivi son développement pour atteindre, à la fin de l'année, près de 300 jeunes accompagnés. Cette dynamique s'est traduite par la mise en œuvre d'un troisième dispositif sur le territoire du Voironnais, en cohérence avec les orientations du Conseil Départemental, renforçant ainsi notre capacité de réponses aux besoins du territoire.

Parallèlement, le dispositif a engagé un travail structurant autour de l'élaboration d'un projet d'établissement, couvrant l'ensemble des 3 sites. Cette démarche vise à harmoniser les pratiques, renforcer la cohérence des interventions et affirmer une culture professionnelle partagée.

Enfin, cette phase de développement et de structuration s'est poursuivie sans rupture malgré le départ du directeur de pôle. La continuité de l'organisation a été assurée grâce à la prise de fonction rapide de Marielle Sandner, jusqu'alors chef de service du CADA, désormais directrice déléguée, et qui a permis de maintenir la dynamique engagée.

Pôle Justice Pénale des Mineurs : un engagement éducatif et une transformation à venir

En 2025, le Centre Éducatif Fermé a maintenu un niveau d'activité particulièrement soutenu, malgré un contexte de tensions en ressources humaines. Les équipes ont su préserver un cadre éducatif exigeant, contenant et sécurisant, garantissant un accompagnement de qualité pour les mineurs confiés par l'autorité judiciaire.

La fin d'année a toutefois été marquée par l'annonce soudaine du ministre de la Justice de sa volonté de transformer les CEF en UJPE (Unités Judiciaires à Priorités Éducatives). Cette perspective a suscité une vive incompréhension et de fortes inquiétudes, tant elle peut apparaître comme une remise en question du travail engagé depuis de nombreuses années. Dans ce contexte, un travail de concertation est engagé avec les services de la direction interrégionale et départementale de la PJJ afin d'anticiper et d'accompagner cette évolution à l'horizon 2028.

Dans le Vercors, le Centre Éducatif Renforcé (CER) d'Autrans poursuit son activité avec constance, en proposant une offre éducative exigeante structurée autour de sessions de trois mois. Inscrit dans un environnement territorial favorable et partenarial, il contribue à construire des parcours de réinsertion individualisés, valorisant les capacités et les réussites des jeunes accompagnés.

Le développement du dispositif s'est concrétisé par l'aboutissement du chantier du second site à Lans-en-Vercors, avec une livraison du bâtiment au premier trimestre 2026. L'ouverture opérationnelle du CER de Lans, intervenue en mai 2026, vient renforcer les capacités d'accueil et consolider la présence de l'association dans le champ de la justice pénale des mineurs.

Pôle Famille : entre coopération territoriale et enjeux de consolidation

L'année 2025 a été marquée par une dynamique de structuration et de renforcement des coopérations institutionnelles au sein du Pôle Famille.

La mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) à l'échelle du pôle constitue une avancée importante, en ce qu'elle permet d'harmoniser les pratiques, de renforcer la lisibilité des interventions et de soutenir une culture commune de la qualité.

Par ailleurs, le dialogue avec la Direction Enfance Jeunesse et Sport (DEJS) a été relancé dans un climat constructif, permettant d'engager un travail de co-construction autour du futur cahier des charges de l'AEMO. Cette qualité de relation, fondée sur la confiance et la reconnaissance mutuelle, favorise l'élaboration de réponses adaptées aux besoins du territoire. Dans cette même logique, une dynamique partenariale s'est affirmée avec les cinq associations départementales du milieu ouvert (CODASE, PRADO, OVE, ORSAC et OSJ). Cette coopération renforcée contribue à faire émerger des visions partagées et à structurer une parole collective, au service d'enjeux communs pour le secteur.

L'activité sur la totalité du département de l'accompagnement des gens du voyage (APMV) témoigne d'un service rendu de qualité, remarqué et reconnu par tous les partenaires. Néanmoins, le modèle économique du dispositif est en péril notamment par des financements européens insuffisants et une diminution des subventions. Cette situation conduira nécessairement à engager des ajustements dès 2026, avec un impact sur le niveau de service proposé.

Enfin, les perspectives de développement restent d'actualité pour les services de médiation familiale et le service Point Clef, qui bénéficieront en 2026 de nouveaux locaux dans le cadre d'un projet immobilier à Fontaine. La signature de l'acquisition d'un bien avec la commune fin 2025, constitue à ce titre, une étape structurante pour l'avenir de ces activités.

En ce qui me concerne, c'est avec émotion et fierté que je conclus ce rapport d'activité 2025, le dernier de mon activité professionnelle. J'ai en effet annoncé ma décision de faire valoir mes droits à la retraite au terme de sept années passées à la direction générale. Ces années ont été riches et mouvementées, où j'ai vécu des périodes de projets dynamiques, de créations, de développement, mais aussi de réductions d'activité et fermetures d'établissements, de décisions délicates et difficiles, un ensemble d'actions qui reflète la dynamique associative.
La Sauvegarde Isère est forte de sa diversité, de son professionnalisme, de son personnel, de son expérience et c'est ce qui lui permet de conserver sa place d'acteur majeur des politiques sociales en Isère.
Le Conseil d'administration a recruté Anne-Claire Muller comme directrice générale, elle prendra ses fonctions à compter du 14 septembre 2026. Je suis heureux de pouvoir l'accompagner dans cette transition et de lui transmettre les éléments nécessaires à une prise de fonction sereine. Je suis pleinement confiant dans ses compétences et ses qualités humaines pour poursuivre et amplifier la dynamique engagée au service de l'association.

Claude DELY
Directeur général



CHIFFRES CLÉS
EXTRAIT DU RAPPORT DU TRÉSORIER

A RETENIR DU COMPTE DE RÉSULTAT

	2025	2024
Produits d'exploitation	30 131 026	28 472 232
Charges d'exploitation	29 968 623	28 381 363
Résultat d'exploitation	162 404	90 868
Résultat financier	15 262	- 17 050
Résultat courant	177 666	73 819
Résultat exceptionnel	67 544	73102
Résultat net	226 205	137 630

RÉPARTITION DES PRODUITS PAR ORGANISMES FINANCEURS

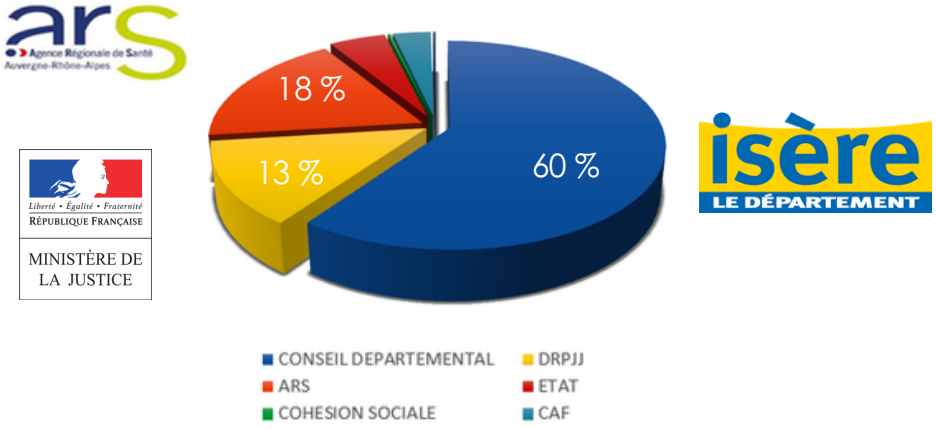

RÉPARTITION PAR TYPE DES CHARGES



PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

1949
Création

1951
Habilitation judiciaire

1955
Service social auprès du tribunal de Vienne

1965
Reprise de l'IME à Theys

1975
Création du Foyer "Le Home" à St-Martin d'Hères

1986
Création de l'APMV, action socio-éducative en milieu voyageur

1993
Ouverture du CADA "Le Cèdre" à Grenoble et du Dispositif Rose Pelletier à St-Martin d'Hères

2003
Création d'un SESSAD à Tencin

2004
Ouverture du CATALPA

2006
Ouverture du CEF à Sinard

2007
Absorption du Village de l'Amitié à Noyarey

2015
Intégration des 2 CER de Lans en Vercors

2016
Ouverture du service de Médiation familiale à Fontaine

2017
Création du Fonds de dotation

2018
Organisation en 5 pôles d'activité

2019
Création de l'ASMA à St-Martin d'Hères

2021
Fermeture du CATALPA

2022
Création d'une UEMA au sein d'une école de Grenoble

2023
Ouverture du Carré des Halles et du Dispositif MNA l'Olivier à Grenoble

HISTOIRE

C'est dans le contexte d'engagement citoyen de l'après-guerre qu'est créée, le 18 Avril 1949, l'association de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence à Grenoble.
Centrée à l'origine sur un service social indépendant et polyvalent, l'association élargit ses missions de protection de l'enfance avec des foyers d'hébergement pour enfants et adolescents.
Depuis plusieurs dizaines d'années, l'association vit des transformations successives en se développant vers le secteur du handicap, de la justice pénale des mineurs, des demandeurs d'asile et des Mineurs Non Accompagnés.
Depuis 2018, elle est organisée en 5 pôles d'activité disposant de direction et d'administrateurs référents.

- Pôle Famille
- Pôle Accueil Etrangers
- Pôle Justice Pénale des Mineurs
- Pôle Handicap
- Pôle Hébergement

MISSIONS

Notre association assurent des missions de service public et d'intérêt général qui s'insèrent dans la politique de l'enfance et de la famille.

- **Éduquer, prévenir et protéger,** enfants, adolescents et jeunes en difficulté.
- **Promouvoir** l'égalité des chances.
- **Accompagner** les personnes en difficulté sociale ou relevant de l'Asile. Accompagnement médico-social des enfants et des adultes présentant un handicap.
- **Lutter** contre les exclusions et les risques de délinquance.
- **Aider** à l'éducation et à la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse.
- **Aider** à renouer le dialogue en cas de conflit familial afin de préserver les liens familiaux.

PROJET STRATÉGIQUE 2022 - 2025

Ce projet associatif est fondé sur l'accueil et l'accompagnement de l'enfant, l'adolescent et le jeune adulte en difficulté ou porteur de handicap, avec des objectifs d'autonomie de vie, de citoyenneté et d'inclusion dans la société.

L'association Sauvegarde Isère, acteur économique, s'inscrit dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Elle reçoit des financements publics pour ses missions et activités autorisées.

A ce titre, la Sauvegarde Isère veille constamment à la qualité de l'accueil, de la vie et de la participation de toutes les parties prenantes : bénéficiaires, professionnels, administrateurs, bénévoles…

Elle garantit la diffusion, la compréhension et l'appropriation du projet associatif par tous en interne comme à l'externe : partenaires locaux et départementaux, élus, mécènes, grand public...



Axe 1 : Développer le **pilotage institutionnel** pour mieux répondre aux besoins de nos publics.

- Renforcer la gouvernance
- Renforcer la dirigeance
- Implantation territoriale
- Développer les coopérations et imaginer les synergies avec d'autres associations
- Associer les publics accompagnés à la vie associative

Axe 2 : Sécuriser les parcours et prévenir les ruptures par une **offre diversifiée** et une organisation souple.

- Penser la diversification
- Organiser une commission parcours
- Organiser une plateforme de soin et de santé
- Travailler les projets conjointement entre pôles

Axe 3 : Innover
et être force de propositions.

- Mettre en place une veille associative prospective
- Développer l'agilité sociale et l'adaptation comme culture associative
- Rechercher l'hybridation des ressources
- Engager une démarche Responsabilité Sociétale et Environnementale

Axe 4 : Valoriser la ressource humaine.

- Assurer le bien-être au travail
- Accompagner les changements
- Développer l'attractivité

GOUVERNANCE au 31 décembre 2025

Notre gouvernance est associative avec un conseil d'administration dont les membres sont cooptés, et qui élit en son sein, les membres du bureau. Les administrateurs se réunissent chaque mois pour prendre les décisions importantes de l'association et s'appuient sur la direction générale qui assure la mise en œuvre des décisions prises en coordonnant les différents services.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
Jean-Michel DÉTROYAT

Vice-Présidente :
Nelly MAZAUD

Secrétaire :
Gilles DEPOMMIER

Trésorier :
Jean-Michel ROUMENOFF

Administrateurs :
Yannick BOULARD
Fabienne COEUR
Jean-Charles LELLOUCHE
Michel LOIACONO
Kremena MLADENOVA
Jérémy SALGUES
Adel-Elie ZOGHEIB

CHIFFRES CLÉS

10
Conseils d'Administration et autant de Bureau en préparation

2
Commissions finances

2
Comités éthiques

2
Commissions stratégie

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF

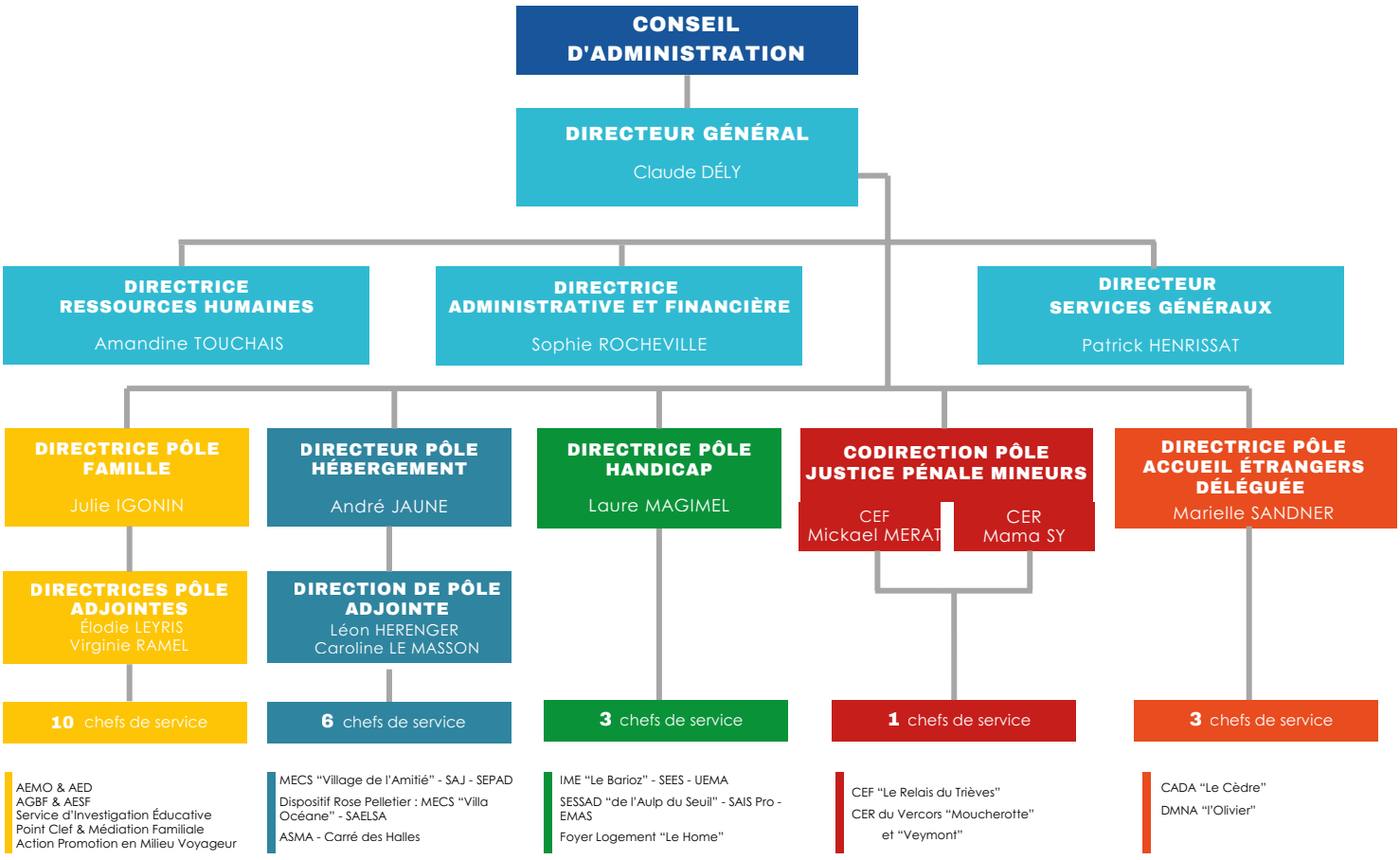

LES ACTIVITÉS DES PÔLES au 31 décembre 2025

Pôle Famille

- Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO),
- Action Educative en Milieu Ouvert Renforcée (AEMO-R)
- Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE)
- Mesures judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF)
- Mesures d'Accompagnement en Economie, sociale et Familiale (AESF)
- Médiation Familiale
- Espace rencontres Point Clef
- Action de Promotion à destination des ménages issus du Milieu Voyageur (APMV)

Pôle Hébergement

- "Village de l'Amitié"
  - une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), hébergement collectif en internat
  - un Service d'Accueil de Jour (SAJ)
  - un Service Educatif de d'Accompagnement à Domicile (SEPAD)
- Dispositif Rose Pelletier
  - La Villa Océane, une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)
  - Le Service d'Accompagnement Educatif en Logement Semi- Autonome (SAELSA)
- Accompagnement Social de Mineurs vers l'Autonomie (ASMA)
  - Le service ASMA Hors les Murs avec des logements dans le diffus
  - Le "Carré des Halles" avec un hébergement en studios individuels

Pôle Handicap

- Institut Médico-Educatif (IME) "Le Barioz"
- Foyer logement pour adultes "Le Home"
- Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) de "l'Aulp du Seuil"
- Service d'Accompagnement et l'Insertion Sociale et Professionnelle (SAISPro)
- Equipe Mobile d'Appui médico-social pour la Scolarisation (EMAS)
- Unité d'Enseignement Maternelle pour Enfants avec troubles de l'Autisme (UEMA)

Pôle Justice Pénale des Mineurs

- Centre Educatif Renforcé (CER) du Vercors
- Centre Educatif Fermé (CEF) "Le Relais du Trièves"

Pôle Accueil Etrangers

- Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) "Le Cèdre"
- Dispositif des Mineurs Non Accompagnés (DMNA) "l'Olivier"

IMPLANTATION DE NOS ETABLISSEMENTS
au 31 décembre 2025

L'association intervient dans tout le département et dispose de nombreux établissements implantés sur l'ensemble du territoire isérois.

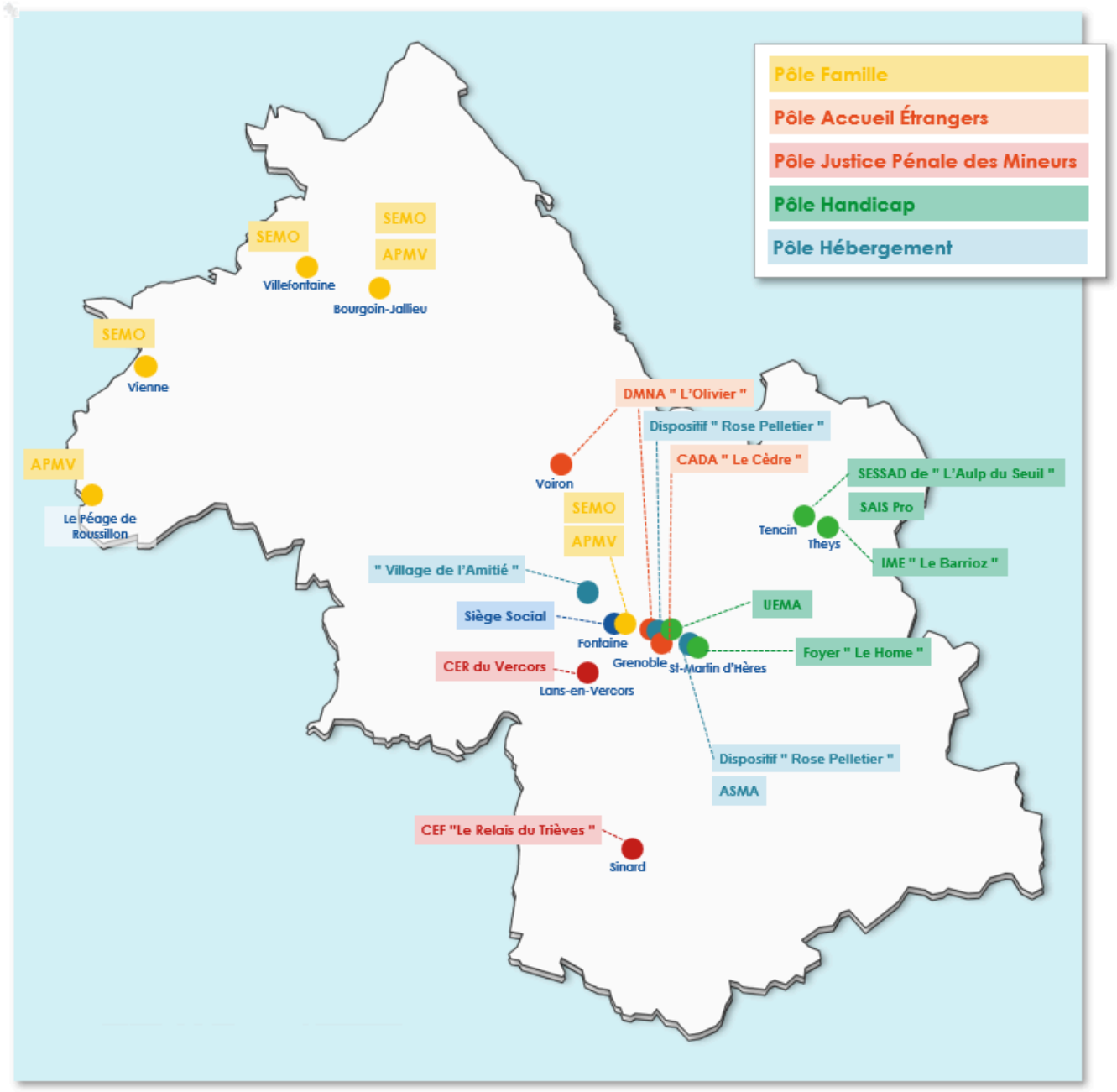

2025

AU SEIN DES ETABLISSEMENTS



PÔLE FAMILLE

MISSIONS

AEMO : Mesure éducative décidée par le Juge des enfants afin de soutenir et accompagner les enfants et adolescents, les parents et / ou responsables de l'enfant dans leur rôle de protection et d'éducation (1 mesure = 1 mineur).

AED : Mesure administrative contractualisée avec le service d'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental. Elle vise à favoriser la place de l'enfant et la responsabilité parentale.

AEMO R ou AED R : Mesures visant à apporter aux familles et aux mineurs un soutien de manière intensive et adapté à leur problématique.

AGBF : Mesure judiciaire visant à garantir que les besoins des enfants soient satisfaits dans une aide contrainte de la gestion du budget. La gestion des prestations familiales peut être réalisée par le service.

AESF : Mesure administrative mise en place afin de favoriser l'autonomie budgétaire des parents et de veiller aux conditions matérielles de vie des enfants. Les parents sont sensibilisés sur l'origine de leurs difficultés dans la gestion de leur budget et les conséquences éventuelles sur leurs enfants.

MJIE : Mesure utilisée par les magistrats pour prendre leurs décisions concernant les mineurs. Elle consiste à évaluer la situation et la personnalité d'un mineur en difficulté pour décider de la réponse (judiciaire ou éducative) la plus adaptée.

Médiation familiale : Procédure de résolution amiable de litiges familiaux par le biais de l'intervention d'un médiateur familial.

Espace Rencontre "Point Clef" : Structure dédiée aux parents séparés en conflit. Il facilite le passage de l'enfant d'un parent à un autre lorsque ceux-ci n'arrivent plus à communiquer. Il permet aussi la mise en place de visites accompagnées parents/enfants.

APMV : Service proposant un accompagnement social aux gens du voyage, citoyens français, stationnant sur les aires d'accueil dédiées, les terrains provisoires et les stationnements illicites. Il propose également aux familles "voyageuses" de la Médiation Santé et une médiation avec les services de la préfecture et les communes concernées.

AEMO et AEMOR : Action Éducative en Milieu Ouvert (Renforcée)
AED et AEDR : Aide Éducative à Domicile (Renforcée)
MJIE : Mesures Judiciaires d'Investigation Éducative
AGBF : Mesures judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial
AESF : Mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale
APMV : Action Promotion en Milieu Voyageur

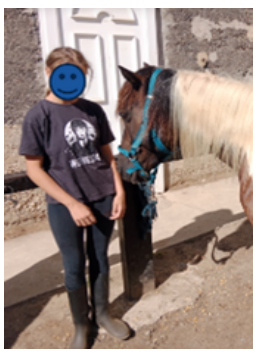






De gauche à droite : 3 activités proposées par les équipes du Pôle Famille et atelier sur le diversification alimentaire organisé par l'APMV.

FAITS MARQUANTS

- **La mise en place de la démarche d'amélioration continue de la qualité : Le DACQ**

Suite à l'évaluation ESSMS (ancienne évaluation externe) du service AGBF et à la nécessité d'un plan d'actions correctif, la mise en place d'une démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) à l'échelle du pôle famille s'est révélée essentielle. D'autres services seront prochainement évalués et devront également se conformer aux attendus de la Haute Autorité de Santé.
Si le travail des professionnels auprès des familles a été reconnu comme qualitatif, la traçabilité des informations constitue un axe de progrès important. Le pôle doit ainsi évoluer d'une culture de l'oralité vers des pratiques davantage formalisées, en mettant en place des processus et des procédures clairs, à la fois structurants et sécurisants.
Un groupe de travail composé de 14 professionnels, issus de métiers et de services différents, a été constitué afin de garantir la représentativité des activités du pôle. Les membres du DACQ prévoient de se réunir régulièrement au cours de la première année afin d'avancer sur les différentes fiches actions du plan.
À terme, le DACQ constituera un outil de veille réglementaire et sera garant de la bonne application de nos obligations en matière de qualité.

- **Le cahier des charges AEMO**

L'année 2025 a été marquée par la reprise du dialogue avec le Département afin de co-construire et finaliser un nouveau cahier des charges, attendu depuis de nombreuses années. Les directions des services associatifs habilités (Codase, Prado, OVE, Orsac et OSJ) se sont fédérées pour porter une parole commune, claire et structurée auprès de la DEJS, dans un esprit constructif. Il en résulte un cahier des charges cohérent avec les besoins des familles, réaliste et souple en termes d'organisation, tout en étant conforme au cadre réglementaire de la mesure.
Les principaux enjeux portaient notamment sur :
- la responsabilité liée à la modularité des interventions,
- la norme d'accompagnement par travailleur social (passant de 30 à 26),
- l'organisation des services, tant au niveau des horaires que de la coordination entre services et avec l'ASE, notamment autour du projet pour l'enfant.

- **Dynamisme des services**

Le pôle famille bénéficie de l'engagement de professionnels porteurs de nombreuses actions et projets, diversifiés et complémentaires. Sans pouvoir être exhaustif, nous pouvons citer :
- le partenariat culturel avec la MC2 de Grenoble,
- la collaboration avec le CAIA autour de la santé mentale des jeunes,
- la richesse des actions collectives proposées aux familles,
- les actions de prévention du saturnisme et de formation aux gestes de premiers secours auprès des gens du voyage,
- le partenariat avec l'AFEV pour le soutien scolaire,
- le développement de la coordination parentale et des médiations « navette » au sein du service de médiation familiale,
- la mise en place d'informations collectives à l'Espace Rencontre,
- l'introduction du ratio fratrie pour la MJIE.

Ces initiatives illustrent la capacité d'innovation et d'adaptation des équipes au service des besoins des familles.



Sortie Cani-rando proposée par le SEMO de Vienne



Formation aux gestes de premiers secours organisée par l'APMV

CHIFFRES CLÉS

AEMO/AED
AEMOR/AEDR

1646

Enfants accompagnés

MJIE/SIE

286

Mineurs suivis

AGBF

209

Familles suivies

422

Enfants suivis

AESF

31

Mesures par mois réalisées (moyenne)

81

Enfants suivis

APMV

821

Ménages accompagnés

322

Personnes accompagnées sur de la médiation santé

97

Stationnements (autorisés ou illicites) accompagnés soit

5 064

Caravanes recensées

20 256

Personnes comptabilisées

FAITS MARQUANTS

- **Actions en faveur du recrutement**

En lien avec le service recrutement du siège, plusieurs actions ont été engagées pour répondre aux difficultés de recrutement, particulièrement marquées sur le territoire du Nord Isère. Cette situation a parfois nécessité des adaptations, notamment dans l'organisation du service de Villefontaine, contraint de fonctionner en mode dégradé.
Le déploiement d'un nouvel outil de recrutement, Teamtailor, permet désormais de centraliser les candidatures et d'en optimiser le traitement en lien avec les pôles. Cet outil, associé à un processus renouvelé, favorise une plus grande réactivité et limite le risque de passer à côté de profils pertinents.
Par ailleurs, le pôle a participé à des job dating en lien avec France Travail, ainsi qu'à des forums de l'emploi et des étudiants afin de promouvoir les métiers et services de l'association.
L'enjeu reste de consolider ces dynamiques pour améliorer durablement notre capacité à recruter.





Participation au Forum recrutement organisé à Chasse sur Rhône en novembre 2025

ZOOM SUR ...

L'AGBF le service sous les projecteurs de 2025

Deux temps forts ont marqué l'année du service, mobilisant à la fois les professionnels et les familles :

- L'évaluation ESSMS : Ce temps d'évaluation, exigeant mais structurant, a permis de valoriser le travail réalisé tout en interrogeant le sens de nos pratiques, outils et organisations. Les familles associées à cette démarche ont souligné la qualité de l'accompagnement proposé par les délégués aux prestations.
- La participation à l'étude d'impact de la mesure judiciaire d'AGBF menée par le CRDPF : Quelques semaines après l'évaluation, et selon une méthodologie similaire, le service - aux côtés de trois autres en France - a contribué à décrire ses modalités d'intervention et les effets de la mesure sur les familles. Cette étude vise à mieux faire connaître un dispositif encore insuffisamment mobilisé.

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe pour son engagement dans ces deux temps forts, menés en parallèle d'un quotidien déjà particulièrement dense.

CHIFFRES CLÉS

Médiation Familiale

226

Dossiers créés

205

Dossiers traités
(1er entretien gratuit)

62

Sont devenus des mesures
-> 40 % judiciaires
-> 60 % conventionnels

318

Entretiens réalisés
tous dossiers confondus

Espace Rencontre Point Clef

54

Familles accompagnées
-> 16 familles en passage de bras
-> 38 familles en visites organisées

326

Passages de bras réalisés

268

Visites organisées réalisées

PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

- Développement de l'accueil d'apprentis : L'accueil d'apprentis, récemment autorisé par deux de nos financeurs, ouvre de nouvelles perspectives en matière de transmission et d'attractivité des métiers. Une commission dédiée a été constituée afin de préparer leur intégration, tant sur le plan organisationnel que sur les conditions d'accueil et d'accompagnement. Les premières arrivées sont envisagées pour septembre 2026.
- Renforcement de la démarche qualité : L'arrivée d'un référent qualité au siège viendra soutenir activement le déploiement de la démarche d'amélioration continue de la qualité (DACQ) et accompagner les travaux engagés au sein des services du pôle famille.
- Mise en œuvre du nouveau cahier des charges AEMO : Le déploiement du nouveau cahier des charges constituera un axe structurant, impliquant des évolutions organisationnelles, le renforcement de la pluridisciplinarité des équipes et la valorisation des actions collectives auprès des familles.
- Poursuite des évaluations ESSMS : Le service AEMO devrait entrer dans une démarche d'évaluation ESSMS, s'inscrivant dans la dynamique globale d'amélioration continue et de conformité aux exigences de la Haute Autorité de Santé.
- Optimisation des ressources et adaptation des modes de travail : Une réflexion s'engage autour de la rationalisation de certains moyens, notamment les locaux et les véhicules, au regard de l'évolution des pratiques professionnelles (développement du télétravail, déploiement des outils numériques et de SharePoint).

L'objectif est d'adapter les ressources aux usages actuels tout en améliorant les conditions de travail des professionnels.





Sortie au lac d'Aiguebelette organisée par le SEMO et rencontre organisée par l'APMV

PÔLE HÉBERGEMENT

MISSIONS

Le pôle hébergement dispose de trois établissements : le Village de l'Amitié, le Dispositif Rose Pelletier et l'ASMA.

Ils accompagnent au quotidien des enfants, des adolescents et jeunes adultes sous différentes modalités d'accueil et d'hébergement (suivis à domicile intensif, accueil de jour, unités d'accueil en collectif, semi autonomie, suivi social et accompagnement hors les murs).

Cette structuration a été pensée pour offrir un parcours aux jeunes avec un cadre d'hébergement et d'accompagnement qui se veut sécurisant. Les équipes pluridisciplinaires, soutiennent les jeunes dans leur parcours afin de faire émerger leurs compétences qui contribueront à leur intégration, leur mieux être et leur autonomie.

FAITS MARQUANTS

Restructuration du Village de l'Amitié

En 2024, le Village de l'Amitié a traversé une crise institutionnelle qui a conduit à une restructuration début 2025, dans un contexte également marqué par des difficultés de recrutement. Ces difficultés ont entraîné la fermeture d'un pavillon et une réduction de la capacité d'accueil de 52 à 40 places en internat, réparties sur quatre groupes d'âge, en lien avec la DEJS.
Cette réorganisation visait principalement à reconstruire des équipes éducatives stables et complètes grâce à de nouvelles organisations du travail offrant de meilleures conditions d'exercice. Toutefois, plusieurs postes restent encore vacants.
À l'inverse, les équipes du site de Saint-Martin-d'Hères sont aujourd'hui entièrement composées de professionnels en CDI.

Recrutement d'une psychomotricienne

Le recrutement d'une psychomotricienne au Village de l'Amitié en juin 2025 a permis de développer l'accompagnement thérapeutique par la médiation corporelle.

Cette approche offre aux enfants des temps individuels favorisant l'expression corporelle, la gestion des émotions et le développement des capacités motrices.
Des bilans sont réalisés à chaque admission afin d'aider les équipes à mieux comprendre les besoins et comportements des jeunes et à adapter leur accompagnement. La psychomotricienne participe également aux réunions d'équipe pour soutenir le travail éducatif et apporter un appui dans l'accompagnement des enfants selon leurs difficultés et leurs ressources.

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

Habilité par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Conseil Départemental, ces établissements prennent en charge des enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans, placés dans le cadre de la protection de l'enfance. prise en charge peut se poursuivre au-delà de 18 ans, lorsque les jeunes en font la demande, dans le cadre d'un contrat jeune majeur contractualisé avec le financeur. Les structures sont également habilitées à recevoir des mineurs dans un cadre pénal.

À travers ses différents services, le pôle propose des parcours et accompagnements diversifiés afin de répondre aux besoins évolutifs des enfants.
Le Village de l'Amitié travaille en partenariat avec l'école interne Georges DUFLOT, gérée par l'OGEC (enseignement catholique), rattachée à la MECS pour scolariser les enfants de 6 à 12 ans présentant de grandes difficultés.

"Village de l'Amitié"
- MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
- SAJ : Service d'Accueil de Jour
- SEPAD : Service Educatif d'Accompagnement à Domicile

"Dispositif Rose Pelletier"
- MECS "Villa Océane"
- SAELSA : Service d'Accompagnement Éducatif en Logement Semi- Autonome

ASMA : **Accompagnement Social de Mineurs vers l'Autonomie**
- ASMA Hébergement et Hors les Murs
- "Carré des Halles"

CHIFFRES CLÉS

121 *Mineurs et jeunes majeurs présents au sein pôle hébergement au 31/12/2025*

>>> Répartition au sein des établissements >>>

Village de l'Amitié

64 *Jeunes accompagnés*

Dispositif Rose Pelletier

29 *Jeunes accompagnés*

ASMA

28 *Jeunes accompagnés*



Sortie ski cours des jeunes du Village de l'Amitié

ZOOM SUR...

Apéro à la Villa Océane

La MECS Villa Océane, qui accueille 8 jeunes de 13 à 18 ans à Saint-Martin-d'Hères, a mis en place à la rentrée 2025 une action visant à apaiser les tensions apparues entre certains jeunes et les riverains du quartier. Face à des incidents et comportements inadaptés ayant créé un climat d'inquiétude, l'équipe éducative a souhaité favoriser le dialogue et restaurer des relations de confiance.
Dans ce cadre, un apéritif convivial a été organisé le 13 novembre 2025 réunissant jeunes, professionnels de la MECS et habitants du voisinage. Les jeunes se sont impliqués dans la préparation de l'événement, notamment à travers la distribution des invitations, les courses et la préparation du repas. Un policier chargé de la cohésion sociale était également présent afin de garantir des échanges respectueux et faciliter la médiation.

Cette rencontre a permis aux jeunes et aux riverains d'exprimer leurs ressentis et préoccupations dans un climat apaisé. Les professionnels ont rappelé les règles de vie collective et les valeurs éducatives de l'établissement. L'initiative a contribué à réduire certaines tensions, améliorer les relations de voisinage et promouvoir le respect, le dialogue et la prévention des conflits.



PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

En 2026, le pôle Hébergement poursuivra les actions engagées en 2025 autour de trois axes principaux : la stabilisation des équipes, l'amélioration de l'organisation du travail et l'adaptation des accompagnements aux besoins des jeunes accueillis.

Les priorités concerneront :

- La consolidation des équipes, notamment dans les services en difficulté, avec un effort continu de recrutement, d'intégration et de formation des professionnels dans le but de renforcer les compétences des équipes ;
- La poursuite de la réorganisation de l'internat du Village de l'Amitié, avec une évaluation des possibilités de réouverture du groupe fermé en 2025 ;
- Le renforcement de la qualité et de la continuité de l'accompagnement sur le site de Saint-Martin-d'Hères, en travaillant notamment sur les admissions et la fluidité des parcours ;
- La poursuite de la démarche DACQ afin d'harmoniser et formaliser les pratiques dans une logique d'amélioration continue ;
- La réalisation d'investissements pour améliorer les locaux, les équipements et les conditions d'accueil des jeunes comme celles des professionnels.

PÔLE HANDICAP

MISSIONS

IME : assurer une éducation adaptée et un accompagnement médico-social des enfants et jeunes adultes agés de 0 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés.

SEES : accompagner les enfants agés de 6 à 14 ans en travaillant sur l'autonomie et lui permettre de reprendre confiance en ses capacités cognitives et sociales.

Le Home : accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap, hommes et femmes, âgés de 20 à 30 ans, présentant une déficience intellectuelle légère, avec ou sans troubles psychiques associés et les préparer à devenir des citoyens adultes responsables et autonomes.

SIFPro : accompagner les adolescents de l'IME, âgés de 14 à 20 ans, à devenir des citoyens les plus autonomes possible en fonction de leurs compétences et de leurs capacités.

SESSAD : aider des enfants et adolescents âgés de 3 à 16 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés, porteurs de troubles "dys" ou de troubles psychiques à développer les compétences nécessaires à leur intégration scolaire et sociale, en partenariat avec leur environnement.

SAISPro : aider des jeunes de 16 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne avec ou sans troubles associés, porteurs de troubles "dys" ou de troubles psychiques à développer les compétences nécessaires à leur intégration préprofessionnelle, professionnelle et sociale, en partenariat avec leur environnement.

EMAS : accompagner la scolarisation des enfants atteints de handicap en milieu ordinaire.

UEMA : Accueillir des jeunes enfants, âgés de 3 à 6 ans, présentant un trouble du spectre de l'autisme dans une unité dédiée au sein d'une école maternelle ordinaire.

EMAS : Equipe Mobile d'Appui Médico-Social
IME : Institut Médico-Éducatif, "Le Barioz"
Le Home : Foyer logement pour adultes
SAISPro : Service d'Accompagnement à l'Insertion Sociale et Professionnelle
SEES : Section d'Éducation et d'Enseignement spécialisée
SESSAD : Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
SIFPro : Section d'Initiation et de premières Formations Professionnelles
UEMA : Unité d'Enseignement Maternelle pour Autisme

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par de nombreux projets sur le pôle handicap.
Dans la continuité du travail mené par les professionnels en 2024, nous avons pu finaliser le projet d'établissement du pôle. Le nouveau CPOM 2025-2029 a également été signé avec notre financeur, l'ARS.
Le pôle s'inscrit pleinement dans une dynamique de formation des professionnels, avec l'organisation de nombreuses formations telles que SERAFIN-PH, Snoezelen ou encore l'accompagnement des enfants à la croisée des dispositifs ASE et MDPH.
L'année 2025 a également été marquée par l'évaluation externe du Home, qui a permis de mettre en valeur le travail réalisé par les professionnels de l'équipe.
Enfin, en cette fin d'année, nous avons eu la satisfaction de voir notre projet retenu par notre financeur dans le cadre de l'appel à projets pour la création d'une seconde UEMA, dont l'ouverture est prévue en 2026.

FAITS MARQUANTS (SUITE)

Projet CFPPA



Les jeunes en plein apprentissage du métier de Jardinier paysagiste

4 jeunes ont pu participer à un projet expérimental co-construit avec le CFPPA. Ils ont bénéficié d'une formation d'une année (287 heures) au sein du lycée horticole pour leur permettre d'obtenir une reconnaissance de compétences professionnelles pour le métier de jardinier paysagiste dans le but d'améliorer leur insertion professionnelle future.

En effet, le CFPPA de Saint-Ismier a permis aux élèves de valider l'acquisition de compétences grâce au dispositif CAAP VERT, (outil d'évaluation crée par les CFPPA de la région Auvergne-Rhône-Alpes) qui permet de reconnaître des compétences à un instant T par un système de traçabilité des acquis, et de suivre la progression des apprenants des établissements de l'enseignement agricole public).

Nos 4 jeunes ont également pu obtenir le premier bloc de compétences constitutif du CAPA Jardinier paysagiste, l'UCP 4 "*Réaliser en sécurité des travaux d'entretien paysager (Entretenir la végétation, réaliser l'entretien des installations et des infrastructures paysagères)*".



Retour en image sur l'année sportive 2025 au sein du pôle Handicap, en images

ZOOM SUR ...

Le Sport au sein du pôle handicap

- Mars 2025, championnat de France Para ski nordique adapté aux Karellis : 3 titres de champion de France catégorie AB et 2 médailles d'argent en catégorie BC

- Mai 2025 : invitation à l'Open de tennis ATP de Genève

- Juin 2025, championnat de France Para VTT adapté à Lyon : Médaille de bronze et une 5 ème place

- Septembre 2025, challenge Para cyclisme adapté Virtus Time Trial 2025 : Médaille d'argent et de bronze (CDSA 38) et 2 médailles d'or du challenge international Contre la montre en individuel et en équipe

- Novembre 2025, participation au championnat de France Para Badminton adapté : 3 ème place en double mixte

- Décembre 2025 : invitation au concours hippique international de Genève.







CHIFFRES CLÉS

IME

62 jeunes accompagnés

SESSAD & SAISPRO

65 jeunes accompagnés

Le Home

19 adultes accueillis

UEMA

7 enfants accompagnés

PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

Le pôle s'inscrit dans une dynamique de développement et d'adaptation, marquée par plusieurs perspectives structurantes pour l'année à venir. L'ouverture de la nouvelle UEMA en mars constituera une étape majeure, accompagnée d'un travail de préparation et de formation des professionnels afin de garantir la qualité de l'accompagnement proposé.

- Passage en Dispositif Intégré Médico-Educatif (DIME)
- Poursuite des formations sur le TSA, Par ailleurs, une attention particulière sera portée à l'appropriation de la nouvelle nomenclature SERAFIN-PH, enjeu important pour l'évolution du secteur médico-social.

Le pôle veillera également à maintenir une démarche proactive dans la réponse aux appels à projets, afin de saisir les opportunités de développement et d'innovation. Enfin, les travaux engagés autour du projet d'établissement du Home seront finalisés, de même que la mise à jour des plans bleus, afin de renforcer le cadre stratégique et la préparation aux situations exceptionnelles.

PÔLE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

MISSIONS

Les CER et le CEF sont des lieux de placement contenants pour mineurs, en réponse à des infractions pénales.

Ces placements sont ordonnés en application du Code de la Justice pénale des mineurs, entré en application le 30 septembre 2021, qui, tout en simplifiant et accélérant le jugement des mineurs, poursuit l'esprit de 1945 en maintenant et renforçant la priorité de l'éducatif sur le répressif.

L'action éducative au pôle justice pénale est caractérisée par la surveillance permanente, la remobilisation contrainte basée sur une prise en charge éducative, pédagogique, sanitaire et psychologique, organisée à travers un programme d'activités soutenu, varié et progressif ; l'objectif principal recherché étant d'éviter de nouvelles infractions, de responsabiliser les jeunes et de les aider à construire un projet de réinsertion.

PUBLIC ACCOMPAGNÉ

CER : accueille des groupes de 6 mineurs de 13 à 18 ans, uniquement des garçons.
L'accueil des mineurs se fait dans le cadre d'un placement de 3 mois (non renouvelable), organisé en 3 phases : une rupture, une remobilisation et une orientation.
Le projet éducatif repose sur des valeurs fortes, déployées dans les différentes actions proposées : la citoyenneté, la solidarité et le sentiment d'appartenance à la Nation.

CEF : accueille 12 mineurs entre 13 et 17 ans, multirécidivistes et/ou multiréitérants.
L'accueil des mineurs se fait en file active, principalement dans le cadre de déferrement, et la prise en charge pluridisciplinaire se déroule en plusieurs phases progressives. Ce placement spécifique est ordonné comme une alternative à l'incarcération, pour une période de 6 mois renouvelable une fois.

Centre Educatif Renforcé de Lans-en-Vercors et d'Autrans : CER
Centre Educatif Fermé, "Le Relais du Trièves" : CEF

FAITS MARQUANTS

Depuis 2024 le pôle justice pénale des mineurs fonctionne avec une co-direction, partagée entre le directeur du CEF "Le Relais du Trièves" et la directrice du CER du Vercors. Pour les 2 établissements, 2025 a été l'occasion de réécrire les projets d'établissement, de revoir les règlement de remettre à jour les règlements de fonctionnement, livrets d'accueil dans le cadre des demandes de renouvellement de leurs habilitations judiciaires.

Au CEF, la problématique RH persiste en 2025 avec une absence importante de professionnels tout au long de l'année et des difficultés persistantes pour recruter ; l'année se termine sans chef de service mais sur les postes éducatifs on constate une amélioration notamment au cours du dernier trimestre. Dans ce contexte tendu, et avec l'accord de la PJJ, l'activité a été volontairement réduite sur plusieurs mois de l'année et malgré cette situation fragile au niveau RH, les objectifs fixés par la PJJ pour l'année 2025 en termes d'activité ont été atteints, même dépassés.
Concernant les partenariats, on peut noter le travail mené avec le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie pour redéfinir leur intervention auprès des jeunes et la mise en place de nouveaux projets avec l'Abeille Dauphinoise et l'Ecoutille.

Au niveau du CER, 2025 a été une année de réorganisation facilitée notamment par l'arrivée d'un chef de service en septembre. Les activités ont été repensées durant la phase de rupture afin de créer des repères pour les jeunes et les professionnels : des activités récurrentes et diversifiées ont été proposées. L'aménagement du temps de travail de l'équipe éducative a également été redéfini afin de favoriser un équilibre plus durable entre vie professionnelle et personnelle, notamment par la mise en place des horaires 3–11h et par une planification annuelle des congés. Le recrutement sur le territoire du Vercors s'est intensifié, favorisant une plus grande diversité des profils éducatifs, un enrichissement de la dynamique collective et une stabilisation des équipes. L'implication des équipes et la montée en compétences qui en ont résulté a pu profiter à tous.

ZOOM SUR ...

Accueil des Portes Ouvertes de la PJJ au CEF le 4 avril 2025





Chaque année le ministère de la Justice ouvre les portes des structures de la Protection Judiciaire de la Jeunesse durant une journée. Cette opération vise à présenter les missions de la PJJ aux acteurs et partenaires de la justice des mineurs, aux élus et à la presse. Relayé au niveau national dans près de 70 structures, cet évènement s'est tenu en 2025, pour l'Isère, au CEF "Le Relais du Trièves" à Sinard.
Après un temps de parole des officiels (représentants de l'association, de la DTPJJ, et élu national), les participants ont pu découvrir les différents dispositifs et partenaires de la PJJ en Isère et participer à l'une des visites guidées du CEF organisée pendant cette journée.



Le CER s'invite au débat national sur la justice pénale des mineurs

En 2025, le CER a accueilli plusieurs responsables institutionnels, parmi lesquels la préfète de l'Isère, Catherine Séguin, la sous-préfète, Charlène Duquesnay, la députée, Marie-Noëlle Battistel et le sénateur, Guillaume Gontard. Alors que les missions des CER restent souvent méconnues, ces visites ont permis de présenter le nouveau projet d'établissement et d'échanger avec les représentants de l'association sur le rôle essentiel des CER dans l'accompagnement des mineurs placés sous main de justice.

CHIFFRES CLÉS

CEF

31
Mineurs admis

CER

3
Sessions, dont
2 16-18 ans
1 13-15 ans

18
Mineurs admis

PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

Au niveau des 2 établissements

- Recrutement et stabilisation des équipes pluridisciplinaire et cadres.
- Poursuite des formations professionnelles et soutien à la VAE.

Concernant le CEF

- Développement des activités lancées (installation de ruches avec , projet théâtre avec l'Ecoutille, atelier presse, …)
- Poursuite du travail partenarial en matière de prévention santé.
- Transformation du CEF en UJPE

Concernant le CER

- Livraison du CER de Lans-en-Vercors, ouverture en mai et inauguration
- Poursuite du travail de partenariat avec les acteurs locaux, notamment avec le pédopsychiatre du centre de santé de Villard-de-Lans.

Mise en place d'un séjour de rupture solidaire et citoyen à l'international (partenariat avec un orphelinat au Maroc).

PÔLE ACCUEIL ÉTRANGERS

MISSIONS

Le CADA Le Cèdre accueille toute l'année des familles, hommes et femmes isolés, demandeurs d'asile.
L'arrêté du 19 Juin 2019 relatif au cahier des charges des CADA a reprécisé les missions de l'établissement : c'est dans le cadre du dispositif national d'accueil (DNA) que les demandeurs d'asile sont orientés par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) vers l'établissement. L'hébergement et l'accompagnement dans les démarches, administratives et juridiques, ainsi que la domiciliation, sont proposés durant le temps d'instruction de la demande d'asile par les différentes instances compétentes (Office Français de Protection des réfugiés et des Apatrides et Cour National du Droit d'Asile).
L'accompagnement à la sortie du centre d'accueil pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement, émanant de la loi du 10 septembre 2018, vise une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie.

Le DMNA l'Olivier accueille et accompagne des Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans le cadre de la protection de l'enfance en Isère. Ces jeunes, majoritairement âgés de plus de 16 ans lors de leur prise en charge sur le service du DMNA l'Olivier, bénéficient d'un accompagnement global incluant un suivi juridique, santé, socio-éducatif et scolaire/professionnel jusqu'à leur majorité, avec possibilité de prolongation via un contrat jeune majeur. L'accompagnement s'articule autour d'une équipe pluridisciplinaire (référents socio-éducatifs, juristes, infirmières, psychologues, assistantes administratives, assistante comptable, professeur de Français Langue Etrangère, référente logement, référente sport et culture et une équipe technique) qui intervient dès l'arrivée du jeune et tout au long de son parcours sur notre service, avec pour objectif principal son autonomisation progressive et sa stabilisation sociale et professionnelle avant la sortie du dispositif.

CADA : Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile

DMNA : Dispositif des Mineurs Non Accompagnés

FAITS MARQUANTS

Au CADA

- Évolution du public et hausse des situations de vulnérabilité

Le CADA a accueilli un public de plus en plus vulnérable, avec une augmentation des situations complexes, notamment sur le plan psychique et familial.

- Renforcement des problématiques de santé et émergence des situations de fin de vie

L'année 2025 a été marquée par une intensification des problématiques de santé, incluant des situations de fin de vie nécessitant un accompagnement spécifique.

- Reprise du dispositif AGIR et fluidification des sorties

La réactivation du programme AGIR a facilité l'orientation des bénéficiaires de la protection internationale vers le logement et l'insertion.

Activités créatives proposées par le CADA





Sorties canoë et ski avec les jeunes du DMNA



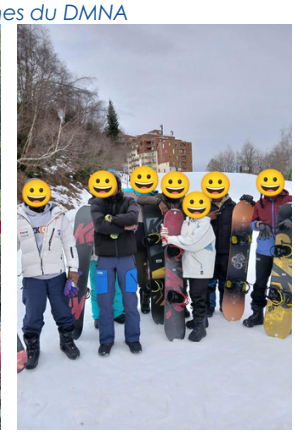

Au DMNA

- **Une montée en charge exceptionnelle du dispositif**

L'année 2025 confirme la croissance rapide du DMNA L'Olivier, passé d'environ 30 places en juillet 2023 à près de 300 places fin 2025.

- **Une première phase de sorties du dispositif**

2025 marque un tournant avec les premières sorties de jeunes accompagnés. Ce passage met en évidence un changement de logique : le dispositif ne se limite plus à l'accueil mais mesure désormais ses effets en matière d'autonomie, de formation et de régularisation.

- **Un accompagnement global renforcé et pluridisciplinaire**

Le dispositif s'appuie sur une équipe élargie (référents, juristes, infirmiers, psychologues, FLE, service technique), permettant un accompagnement global des jeunes. Le rôle des référents reste central dans la construction du parcours individualisé et le lien quotidien avec les jeunes.

- **Un développement territorial et partenarial en construction**

Le dispositif poursuit son ancrage sur le territoire avec un élargissement des partenariats (santé, insertion, formation, culture, sport), indispensable pour accompagner les jeunes vers la sortie et l'autonomie.

CHIFFRES CLÉS

Au CADA

245
personnes accompagnées

127
adultes

35
nationalités accueillies

280
interventions techniques réalisées

Au DMNA

270
jeunes accompagnés

85
demandes de titres de séjours

22
régularisations obtenues

448
interventions techniques réalisées

PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

- **Du côté du CADA**

Développer et consolider les liens avec les acteurs du territoire afin de fluidifier les parcours et renforcer les orientations (PMI, établissements scolaires, dispositifs d'insertion et programme AGIR).

Engager un travail spécifique autour des problématiques de santé et des situations de fin de vie afin de mieux outiller les professionnels et harmoniser les pratiques d'accompagnement.

S'adapter aux évolutions législatives en cours, notamment le nouvel arrêté relatif au cahier des charges des CADA, tout en poursuivant la continuité de l'accueil et de l'accompagnement des personnes.

Renforcer l'accompagnement en vue de la sortie des bénéficiaires de la protection internationale et des personnes déboutées, en lien avec des solutions adaptées.

- **Du côté du DMNA**

Consolider les sorties et sécuriser les parcours

L'enjeu majeur est de structurer les sorties du dispositif afin d'éviter les ruptures de parcours. Cela implique un renforcement de l'accompagnement vers l'autonomie (logement, emploi, santé, démarches administratives) et une anticipation accrue dès l'entrée dans le dispositif.

Développer le dispositif dédié aux jeunes mères

L'ouverture de l'antenne de Voiron en 2026 constitue un axe stratégique majeur. Elle vise à offrir un accompagnement global des jeunes mères (parentalité, formation, santé,) et à structurer un réseau partenarial spécialisé (PMI, CAF, crèches).

Poursuivre la montée en qualité du projet d'établissement

L'année 2026 sera marquée par l'aboutissement du projet d'établissement. L'enjeu principal sera de finaliser sa rédaction, à partir des pratiques développées depuis l'ouverture du dispositif, puis d'engager sa mise en œuvre opérationnelle. Ce travail vise à structurer et harmoniser les interventions, tout en renforçant la lisibilité du dispositif auprès des partenaires institutionnels et du territoire.

ADMINISTRATEURS AD HOC

MISSION

Il y a maintenant plus de 20 ans que la Sauvegarde Isère assure des missions d'administrateur ad hoc.
C'est une mission honorifique pour l'association qui entre pleinement en résonnance avec les valeurs d'altruisme, de laïcité et indépendance que revendique la Sauvegarde Isère.
L'administrateur ad hoc est une personne désignée par un magistrat pour devenir le représentant légal d'un enfant ne disposant pas de la capacité juridique au cours d'un litige, en raison de sa minorité. En d'autres termes, l'administrateur ad hoc va devenir le représentant légal du mineur au cours d'une instance afin que ses droits puissent être préservés, lorsque le mineur n'a pas de représentants légaux, ou lorsque les intérêts de ces derniers entrent en conflit avec ceux du mineur.

ACTIVITÉS

Lorsque un juge désigne la Sauvegarde Isère comme administrateur ad hoc, c'est en tant que personne morale.
La mission doit ensuite être déléguée à l'un des administrateurs ad hoc habilités de l'association et donc inscrits sur une liste auprès la Cour d'appel.

L'administrateur ad hoc gère les dossiers qui lui sont confiés de manière bénévole, en lien avec un cadre délégué de l'association. Il désigne un avocat qui représentera l'enfant tout au long de la procédure, rencontre les parties séparément, afin de les informer de sa mission. En parallèle, une demande d'aide juridictionnelle est déposée pour pallier aux frais d'avocats.
A l'issue de sa mission, il doit rédiger un mémoire d'intervention qui sera ensuite transmis au tribunal de compétence.

FAITS MARQUANTS

Les deux administrateurs agréés depuis début 2022 ont pris leur marque et sont pleinement investis dans leurs missions.

En 2025, ils ont accepté de reconduire cette mission dans le cadre de la demande de renouvellement de l'agrément de l'association en tant que personne morale.

Néanmoins, on constate que depuis deux ans le nombre de demandes augmentent, et que la part des demandes en provenance des Juges pour enfants est en croissance.

Les travaux de la Commission

La commission s'est réunie à quatre reprises, à raison d'une fois par trimestre. À l'occasion de ces réunions, l'ensemble des dossiers suivis a été examiné avec le cadre technique. Une administratrice de l'association, juriste de métier, ainsi que l'association Chrysallis ont été consultées afin d'apporter des éclairages sur des questions techniques. Les documents encadrant et jalonnant les mesures ont ainsi pu être travaillés. En fin d'année 2025, un temps a été consacré au bilan de l'année en présence de l'ensemble des intervenant de la commission.

CHIFFRES CLÉS

2
administrateurs

35
dossiers traités

10
nouvelles mesures

9
dossiers sortis et facturés

Facturation des mesures
sur les 3 dernières années

2025 : 1800 €
2024 : 1 000 €
2023 : 600 €

Mission facturée entre 200 et 400 € suivant le barème établi par le tribunal

PERSPECTIVES ET PROJETS D'AVENIR

La cadre technique missionnée pour accompagner les administrateurs ad hoc ayant achevé sa mission fin 2025, une nouvelle personne va devoir prendre le relais auprès de l'équipe des administrateurs ainsi que des assistantes administratives.
2026 va donc être le théâtre d'une nouvelle dynamique.

2 axes de travail ont été définis :

- **Fluidifier le suivi des dossiers entre les multiples intervenants**

Une réflexion autour du partage des dossiers est en cours afin de permettre une meilleure continuité de la mission, notamment lorsqu'un administrateur ad hoc est empêché.
Une adresse mail générique adhoc dédiée à la mission devrait être créer et sera communiquée aux tribunaux.
La dématérialisation des dossiers via le logiciel NEMOWEB, déjà utilisé par la Sauvegarde Isère dans les services de protection de l'enfance, est également envisagée.

- **Améliorer la communication auprès des partenaires et familles**

La commission ad hoc souhaite créer plusieurs supports de communication afin de présenter l'Association, le rôle des administrateurs ad hoc et des informations utiles aux parents d'enfants pour lesquels une mission a été ordonnée, ainsi qu'aux greffiers, aux juges, et aux autres partenaires de la mission.



2025

AU SEIN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



ADMINISTRATION & FINANCES

FAITS MARQUANTS

Organisation de transition au sein du service

2025 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation au sein du service afin de palier à l'absence prolongée de la Directrice Administrative et Financière.

- Depuis le début d'année, un cadre comptable à été nommé afin de garantir le respect des délais dans la production des éléments comptables.
- Le Cabinet Agori a été missionné pour accompagner l'association dans l'arrêté des comptes administratifs et la production des documents pour l'Assemblée Générale 2025.
- Une Directrice Administrative et Financière de transition est intervenue pendant 7 mois avec pour mission de superviser les autres missions relevant de la DAF (ingénierie financière des projets immobiliers, établissement du plan de trésorerie, finalisation du CPOM ...).
- L'ensemble de ces missions a été coordonné par le Trésorier de l'association.

Déploiement de solutions dématérialisées

- Déploiement des solutions de paiement Mooncard afin de faciliter les achats professionnels des salariés dans le cadre de leurs missions éducatives, grâce à une plateforme de gestion, des cartes intelligentes et une application mobile.

- Déploiement d'un outil de dématérialisation Yooz afin de simplifier et sécuriser la facturation fournisseurs.

PERSPECTIVES 2026

- Poursuite de la structuration du service
- Déploiement des nouvelles solutions Mooncard et Yooz
- Développement des outils et compétences pour faciliter le pilotage des budgets
- Développement des partenariats financiers

RESSOURCES HUMAINES

CHIFFRES CLÉS

Emploi au 31/12/2025

439 salariés

86,56 % en CDI

Répartition

31% d'hommes

69% de femmes

Répartition des 407,37 ETP
(Equivalent Temps Plein)
entre pôles et siège

126,32 Famille

94,06 Hébergement

64,43 Handicap

60,46 Accueil Étrangers

37,60 Justice Pénale des Mineurs

24,50 Siège social

Développement des compétences

415 participants aux formations collectives

2 566 participants à des formations individuelles (hors PDC inclus)

21 stagiaires accueillis

20 contrats de professionnalisation et d'apprentissage

FAITS MARQUANTS

Afin de renforcer l'accompagnement des salariés tout au long de leur parcours au sein de l'association, 2 nouvelles actions ont été déployées au cours de l'année 2025, tant lors de l'intégration que du départ à la retraite.

Les matinées d'accueil des nouveaux salariés

Dans le cadre du renforcement de sa politique d'intégration, l'association a mis en place dès le début de l'année des matinées d'accueil destinées aux salariés nouvellement recrutés en CDI. Trois sessions ont ainsi été organisées au siège social, permettant d'accueillir 49 collaborateurs au cours de l'année. Ces rencontres, animées en présence du Directeur Général et des représentants des principaux services supports (ressources humaines, services généraux, comptabilité et finances, systèmes d'information, communication), visent à présenter l'organisation de l'Association, ses missions, ses projets structurants ainsi que les outils et pratiques internes facilitant la prise de poste. Ces temps d'échanges constituent un moment privilégié pour favoriser l'appropriation du fonctionnement institutionnel, créer du lien entre les nouveaux collaborateurs et renforcer le sentiment d'appartenance dès l'arrivée dans l'association.



Matinée d'accueil des nouveaux salariés organisée en octobre

L'accompagnement des départs à la retraite

Dans une volonté d'assurer une reconnaissance des salariés faisant valoir leurs droits à la retraite équitable et harmonisée au niveau institutionnel, l'association a formalisé à la fin de l'année les modalités d'accompagnement des départs en retraite impliquant la Direction Générale et les Directions de Pôle. Cette démarche, inscrite dans une réflexion globale portée par le service ressources humaines, vise à structurer les actions de valorisation des parcours professionnels et les temps de remerciement adressées aux collaborateurs à l'issue de leur carrière au sein de l'association. Elle participe à la reconnaissance de l'engagement des salariés et à la valorisation des compétences et de l'investissement déployés tout au long de leur parcours professionnel.

Ce nouveau dispositif d'accompagnement des départs a bénéficié à une première salariée en 2026, marquant ainsi le lancement d'une démarche pérenne destinée à renforcer la reconnaissance institutionnelle des carrières au sein de l'association.

ZOOM SUR....

Actions visant à développer l'attractivité et à renforcer notre image employeur

En 2025, le service des ressources humaines a poursuivi et intensifié ses actions visant à renforcer l'attractivité de l'association et à accroître sa visibilité auprès des candidats. Dans cette dynamique, des partenariats ont été consolidés avec le centre de formation Ocellia et l'agence France Travail, afin de mieux faire connaître les métiers de l'association et d'élargir le vivier de candidatures. Plusieurs temps forts ont marqué l'année notamment la participation au forum emploi d'Ocellia ayant permis de rencontrer une quarantaine de candidats, et la présence au dispositif « Stade vers l'emploi » organisé à Saint-Egrève, où plusieurs profils prometteurs ont pu être identifiés.

Dans la continuité de ces actions, un job dating ciblé sur le métier de chef de service a été organisé en septembre, en collaboration avec France Travail et l'APEC. Cet évènement a favorisé des échanges approfondis avec les équipes RH et d'encadrement contribuant ainsi à renforcer l'ancrage local et à valoriser l'image de l'association.

Ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie globale de développement de l'attractivité visant à soutenir les recrutements et à positionner durablement l'association comme un employeur engagé, visible et attractif sur son territoire.



Participation au forum emploi d'Ocellia en avril



Job dating dédié au "Chef de service" avec l'agence France Travail de Fontaine en septembre

PERSPECTIVES 2026

En 2026, l'association poursuivra et renforcera ses actions visant à répondre aux enjeux de son projet stratégique à savoir :

- Renforcer l'attractivité et la visibilité de l'association sur le territoire, à travers la poursuite et le développement d'actions de communication, de partenariats et de participation à des événements emploi, afin de mieux faire connaître les métiers et les opportunités professionnelles proposées.
- Répondre aux enjeux de fidélisation des professionnels, avec un engagement renforcé en faveur de la valorisation des parcours professionnels, en favorisant les perspectives d'évolution, la reconnaissance des compétences et la mobilité interne.
- Moderniser l'outil de gestion de la paie, dont la mise en œuvre est prévue dès janvier 2026, avec l'objectif d'améliorer la fiabilité, la sécurisation et l'efficience des processus de gestion.

SERVICES GÉNÉRAUX

FAITS MARQUANTS

La Direction des Services Généraux a été fortement mobilisée afin d'accompagner les évolutions aux niveaux organisationnel et opérationnel.

Un immobilier au service des pôles

L'année a été marquée par une nécessaire adaptation du patrimoine immobilier aux besoins des pôles et à leurs évolutions notamment en lien avec le développement du DMNA Olivier au sein du Pôle Accueil Etrangers.
Dans ce cadre, plusieurs opérations structurantes ont été menées afin d'améliorer les conditions d'accueil des professionnels et des publics accompagnés :

- Création d'un nouveau siège de pôle, implanté au sein du Foyer les Poètes qui permettra de regrouper les équipes pluridisciplinaires tout en renforçant la lisibilité de l'organisation du Pôle.
- Développement de nouveaux bureaux sur le secteur de Voiron, venant répondre à une nécessité d'ancrage territorial renforcé demandé par le financeur.

CHIFFRES CLÉS

Nombre de logements gérés
au 31/12/2025

ASMA
30

DRP
25
Chambres incluses

CADA
44

DMNA
139
soit 36 de plus en 2025

ZOOM SUR....

Structuration de la prévention incendie

Depuis le 1er janvier 2025, la Direction des Services Généraux assure la planification des formations incendie pour l'ensemble des établissements de l'association. Cette mission vise à :

- garantir la conformité réglementaire en matière de sécurité incendie,
- assurer la montée en compétences des professionnels,
- renforcer la culture de prévention et de sécurité au sein de l'association.

La centralisation de cette fonction permet une meilleure lisibilité des obligations, une optimisation des sessions de formation, une planification plus efficiente à l'échelle associative et le suivi des plans d'actions.

PERSPECTIVES 2026

- Livraison de nouveaux équipements : La rénovation du bâtiment par le CER de Lans-en-Vercors et la réhabilitation du site de la Sapinière à Saint Martin d'Hères, acquis il y a trois ans pour accompagner par le développement du DMNA .
- la Structuration de la gestion patrimoniale grâce au déploiement d'un logiciel acquis fin 2025 (GAMMEO), outil de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) qui permettra un meilleur suivi des inventaires des locaux, des interventions, des dépenses et des opérations de maintenance en lien avec la réglementation
- Renforcement de la fonction achat grâce au recrutement d'un acheteur afin d'optimiser les coûts, sécuriser les procédures et mettre en place des contrats cadre pour l'ensemble des dépenses d'exploitation.


Locaux du CER à Lans-en-Vercors


Locaux de la Sapinière à Saint Martin d'Hères

SYSTÈMES D'INFORMATION & COMMUNICATION

FAITS MARQUANTS

Poursuite de la structuration du service SI

Depuis 2023, l'association s'est engagée dans une démarche de dématérialisation de ses pratiques. De nouvelles solutions ont été déployées dans l'ensemble des pôles, notamment pour la téléphonie (3Cx), l'impression (Papercut) et le suivi des dossiers usagers (Nemoweb et Imago).
À la fin de l'année, l'organisation reposant sur des ressources internes et principalement externes était pleinement opérationnelle :

- La société Ahfy, prestataire nouvellement retenu, est devenue l'interlocuteur unique des salariés pour la hotline. Elle assurait déjà, depuis la fin de l'été, l'ensemble de la maintenance informatique (gestion des incidents, maintenance, configuration des postes).
- La société VDI Telecom a été reconduite en fin d'année dans sa mission de gestion de la téléphonie et des réseaux.
- La gestionnaire SI, recrutée en renfort en 2024, poursuit son travail centré sur la formation aux logiciels métiers et le développement d'applications spécifiques en fonction des besoins de l'association.
- Enfin, la décision de recourir, dès janvier 2026, à un Directeur des Systèmes d'Information à temps partagé entre plusieurs associations a été adoptée en décembre. Cette fonction aura pour objectif de piloter l'ensemble du dispositif, d'en garantir la cohérence et d'accompagner les évolutions stratégiques.

Déploiement de Viva Engage comme principal média de communication interne

Afin de mieux répondre aux besoins d'information des équipes, la Direction a décidé depuis 2024 d'arrêter la publication du "Mag" et d'adopter un outil plus moderne et dynamique, intégré au pack Microsoft 365 utilisé par l'association. Viva Engage est ainsi devenu le canal privilégié pour diffuser les informations de la direction générale, valoriser les initiatives des établissements et présenter les nouveaux projets. "L'engagement" des salariés a nettement progressé puisque le nombre moyen de personnes touchées par les publications est passé de 204 à 320 sur l'année.

CHIFFRES CLÉS

Publications réseau social interne Entreprise

49 publications

320 personnes touchées en moyenne

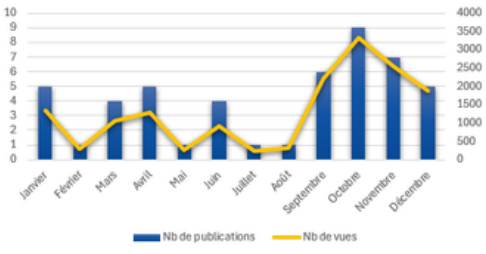

PERSPECTIVES 2026

Mettre en place un pilotage des SI répondant aux enjeux stratégiques

La gestion des systèmes d'information s'appuie sur une architecture moderne et des partenariats opérationnels, permettant une bonne couverture des besoins métiers au niveau technique, cependant il reste à organiser et structurer l'ensemble pour plus d'efficacité. L'enjeu pour 2026 et les prochaines années est désormais de passer d'un SI "qui fonctionne" à un SI piloté, sécurisé et aligné sur les enjeux stratégiques et d'accompagner cette montée en maturité de manière progressive et réaliste.

PRINCIPAUX FINANCEURS ET PARTENAIRES



















































ANNUAIRE DES ÉTABLISSEMENTS

SIÈGE SOCIAL & DIRECTION GÉNÉRALE

15 boulevard Paul Langevin
38600 Fontaine
Tél : 04.76.49.73.54
www.sauvegarde-isere.fr

PÔLE FAMILLE

Action Promotion en Milieu Voyageur (APMV)

Site de Fontaine & Direction de Pôle

30 Avenue Jean Jaurès
38600 Fontaine
Tél : 04.76.49.01.03

Site de Bourgoin-Jallieu

3 rue Henri Fabre
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél : 04.37.03.17.51

Site de Roussillon

9 place de l'Edit
38150 Roussillon
Tél : 04.74.86.65.91

Service Educatif en Milieu Ouvert et Service Investigation (SEMO)

Site de Fontaine

1 allée Belle Rive
38600 Fontaine
Email : aemo38si@sauvegarde-isere.fr

AEMO - AED - AGBF – AESF
Investigation (MJIE) - Médiation Familiale
Tél : 04.38.02.08.00

Espace Renc. Point Clef
Tél : 04.38.02.08.09

Site de Villefontaine

15 impasse Ambroise Croizat
Les Portiques
38090 Villefontaine

AEMO - AED
Tél : 04.74.96.07.71

Site de Bourgoin-Jallieu

4 rue Claude Chappe
Im. le Maladium B - 2ème étage
38300 Bourgoin-Jallieu

AEMO – AED – AEMO renforcée
Tél : 04.74.28.09.31

AGBF - AESF
Tél : 04.74.43.28.29

Investigation (MJIE)
Tél : 04.74.43.87.75

Site de Vienne

15 rue Parmentier
BP 233
38201 Vienne Cedex

AEMO - AED
Tél : 04.74.85.24.28

AGBF - AESF
Tél : 04.74.31.50.97

PÔLE JUSTICE PÉNALE DES MINEURS

Centre Educatif Fermé de l'Isère (CEF) « Le Relais du Trièves »

La Motte - 38650 Sinard
Tél : 04.76.34.29.50

Centres Educatifs Renforcés (CER) du Vercors

Site de Lans en Vercors
3541 Vieille Route
38250 Lans-en-Vercors
Tél : 04.76.94.02.78

Site d'Autrans-Méaudre
671 route de Meaudre
38880 Autrans-Méaudre en V.

PÔLE HÉBERGEMENT

MECS Le Village de l'Amitié & Direction de Pôle

525 chemin du Moulin
38360 Noyarey
Tél : 04.76.53.95.46

Dispositif « Rose Pelletier »

4 rue Paul Langevin
38400 St-Martin-d'Hères
Tél : 04.76.44.71.52

ASMA

4 Rue Paul Langevin
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél : 04.76.44.53.28

PÔLE HANDICAP

Foyer logement pour adultes « le Home » & Direction de Pôle

117 av. Jules Vallès
38400 St-Martin-d'Hères
Tél : 04.58.27.00.75

Institut Médico-Educatif (IME) « Le Barioz »

320 Impasse du Battoir à Chanvre
38570 Theys
Tél : 04.58.27.00.75

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) « de l'Aulp du Seuil » et Equipe mobile d'Appui à la Scolarité (EMAS)

Allée du Roy,
38570 Tencin
Tél : 04.58.27.00.75

UEMA de Grenoble

École mat. Buffon - 1 rue cuvier - 38000
Ecole mat. La Rampe - 1 rue Maurice Dodero - 38100

PÔLE ACCUEIL ETRANGERS

Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA) « Le Cèdre » & Direction de Pôle

29 rue Alexandre Dumas
38100 Grenoble
Tél : 04.76.49.29.95

Dispositif pour les Mineurs Non Accompagnés (DMNA) « L'Olivier » 1, 2, et 3

30 rue Alfred de Musset
38100 Grenoble
Tél : 04.76.71.10.78

12 rue du 140ème R.I.A.
38100 Grenoble
Tél : 04.57.93.83.18

7 rue Ernest Imbert
38500 Voiron
Tél : 04.76.49.48.45

Sauvegarde Isère

Association de protection de l'enfance
et d'accompagnement des adultes

Rapport d'activité 2025 - Édition Juin 2026

Directeur de la publication
Claude Dély

Conception : maquette et mise en page
Frédérique Rybéron

Rédaction
Le personnel de la Sauvegarde Isère

Crédits photos / Illustrations
Sauvegarde Isère, Freepik, Canva

Impression
GreenCopy - La Tronche

15 Boulevard Paul Langevin
38600 FONTAINE

sauvegarde@sauvegarde-isere.fr

www.sauvegarde-isere.fr

@sauvegardeisere38

@sauvegardeisere